

LE BULLETIN DE LA FERME

(Suite de la page 60)

grand nombre des dispositions de la loi des banques en vue d'offrir une plus grande mesure de protection au public. Il a d'abord imposé aux banques l'obligation de faire vérifier leurs opérations par deux vérificateurs nommés par les actionnaires, alors qu'autièrement la loi n'en exigeait qu'un. Il a, en outre, déterminé avec plus de précision les responsabilités des membres des conseils d'administration et des hauts fonctionnaires des banques. Nous constatons avec une légitime satisfaction que depuis dix ans déjà nous mettons volontairement en pratique les mesures de protection que le parlement rend aujourd'hui obligatoires. Nous avons toujours eu, depuis 1913, deux vérificateurs d'une indiscutable compétence.

Qu'il nous soit permis de déclarer que les nouvelles sanctions prévues par la loi des banques n'ont nullement modifié la façon de voir et d'agir de ceux qui ont le sens de leur devoir et la conscience de leurs responsabilités.

La loi exige maintenant, lorsqu'un banque confie une partie de ses opérations à une filiale, que les états financiers de cette filiale soient annexés à l'état financier de la banque et que celle-ci en fasse rapport à ses actionnaires. Vous aurez vous-mêmes constaté, en examinant notre présent état financier, que nous n'avions pas de renseignements additionnels à vous donner ce sujet, et que nos états antérieurs vous indiquaient ainsi qu'au public la situation claire et complète de notre banque.

LA REPRISE DES AFFAIRES

L'examen des opérations de la Banque nous permettait de constater une reprise l'activité dans les affaires. Cette reprise se trouve confirmée par les statistiques économiques du Canada. Les récoltes, d'une façon générale, ont été beaucoup plus considérables que celles de l'année dernière, la production du blé, notamment, a atteint le volume sans précédent de 480,000,000 de boisseaux. Cependant, le prix de vente des produits agricoles a été moins élevé que l'an dernier, ce qui, dans plusieurs cas, n'a laissé au producteur qu'une marge minimale de bénéfice. Nous constatons dans nos remarques de l'an dernier, une importante disproportion entre la rémunération accordée à la production agricole et celle que reçoit le travail industriel. Un équilibre satisfaisant n'est pas encore établi entre ces deux formes de l'activité économique et nous devons souhaiter que dans l'intérêt général, il se réalise le plus tôt possible. Dans la province de Québec, la valeur des produits agricoles accuse une diminution par rapport aux années précédentes, la valeur des récoltes étant estimée en 1921 à environ \$200,000,000, en 1922 à environ \$165,000,000 et en 1923 à \$143,000,000.

On constate, d'autre part une situation beaucoup plus satisfaisante dans l'industrie du bois, du papier et des pâtes de bois. Dans ces domaines, la production a été plus considérable et les prix beaucoup plus avantageux. L'exploitation forestière offre les perspectives les plus encourageantes, et il y a lieu d'espérer que nos bois, pâtes et papiers trouveront facilement en 1924 des débouchés rémunérateurs.

La construction a manifesté, en 1923, une grande activité. On estime la valeur des nouvelles constructions dans l'ensemble du pays à \$314,000,000, dont \$102,000,000 dans la province de Québec et \$27,000,000 dans la seule ville de Montréal, où ce chiffre n'avait jamais été atteint.

Le commerce extérieur est en progrès : pour les huit mois finissant le

31 octobre, les statistiques officielles nous fournissent les chiffres suivants : en 1921, \$1,004,000,000; en 1922, \$1,128,000,000, et en 1923, \$1,304,000,000. Alors qu'en 1911 les importations dépassaient les exportations, en 1922 et en 1923 le chiffre de nos exportations excédait celui de nos importations. Il y a lieu de noter, cependant, que nos exportations vers les États-Unis sont encore sensiblement inférieures à nos importations. En 1921, cette balance défavorable s'élevait à environ \$170,000,000 et en 1923, à environ \$209,000,000. Cette balance défavorable est partiellement et temporairement corrigée par la vente des valeurs d'Etat, de municipalités et de corporations, qui continuent d'être en demande chez nos riches voisins du Sud. Cette situation explique les fluctuations du change entre le Canada, les États-Unis et la prime sur le fonds américains.

LA FUSION AVEC LA BANQUE NATIONALE

Vos directeurs ne sauraient clore leur rapport et terminer ces quelques remarques, sans vous prier de donner votre très sérieuse attention au projet de fusion avec la Banque Nationale. Vous avez été convoqués à une assemblée spéciale qui se tiendra le jeudi 21 février prochain, et qui en permettra la considération prévue par la loi. Il serait prématûr d'en examiner immédiatement les modalités.

Vos directeurs croient toutefois de leur devoir de déclarer dès maintenant qu'ils se sont trouvés en face d'un grave problème et qu'il leur a fallu, après en avoir maturement étudié tous les aspects, essayer de trouver une solution qui ne pouvait pas être différée. La déclaration publique et officielle du conseil d'administration de la Banque Nationale, celle de vos directeurs, et celle du premier ministre de la province, ont relaté en quelles circonstances la proposition de la Banque Nationale de vendre son actif avait été soumise à la Banque d'Hochelaga. Le contrat, dont une copie vous a été transmise, est complet ; la transaction y apparaît tout entière, et vos directeurs qui n'ont aucune hésitation à vous en recommander la ratification ont constaté avec plaisir l'accueil favorable avec lequel il a été reçu par le public et par des hommes d'affaires d'une grande compétence et d'une haute autorité.

La Banque Nationale a rendu depuis plus d'un demi-siècle à notre province, dans le domaine économique, des services que la situation

actuelle ne saurait faire oublier. Elle a un actif très important d'ordre matériel et moral qui constitue un rapport très substantiel qu'il ne faudrait pas sous-estimer.

Notre Banque agrandie étendra le champ de ses activités et y gagnera en influence au Canada et à l'étranger. Vos directeurs ont voulu faire œuvre constructive et augmenter la puissance de notre institution déjà solidement établie. Notre banque, par l'importance qu'elle prendra, sera en mesure de tenir un rôle encore plus considérable dans la vie économique du pays.

Oeufs exportés du Canada en 1923

Tiré des rapports officiels d'Ottawa

Provinces. Nombre de caisses de 30 douzaines.

Ontario.....	56,539
Québec.....	22,559
Ile-du-Prince-Edouard.....	8,085
Alberta.....	6,100
Colombie Anglaise.....	2,205
Manitoba.....	Rien
Nouvelle-Ecosse.....	"
Nouveau-Brunswick.....	"
Saskatchewan.....	"
Total.....	95,488

Les malheureux croient toujours qu'on les abandonne.

Rien de plus misérable au fond que ces hommes à qui rien ne semble manquer.

Qui n'a pas les faiblesses de l'amitié n'en a pas la force.—Joubert.

Soyez avant tout droit envers vous-même.—Shakespeare.

Ne cherchez un refuge en nul autre qu'en vous-même.—Texte bouddhique.

Il faut oser en tout genre ; mais, la difficulté, c'est d'oser avec sagesse—Fontenelle.

Les petits esprits ont le don de beaucoup parler et de ne rien dire.—La Rochefoucauld.

Le nombre des gens qui savent donner un conseil est beaucoup plus grand que celui qui sait donner un coup de main ?

Certaines servantes à qui on donne congé, peuvent souvent dire que c'est la première fois qu'on leur donne quelque chose ?

Il n'est pas de situation si fâcheuse que ne puisse consoler le sentiment d'un cœur résolu, bienveillant et droit.—Dugald Stewart.

CE LIVRET GRATIS



VOUS
FERA
ECONO-
MISER

Vous trouverez dans ce livret la manière d'améliorer votre ferme et ainsi d'augmenter vos profits. Il contient des renseignements qui vous permettront de construire sans difficultés, d'une manière permanente et à l'épreuve du feu, éliminant ainsi les dépenses inutiles, ce qui signifie une augmentation de profits. Demandez dès aujourd'hui ce livret "Gratis".

Canada Cement Company Limited
3004, Bâtisse Canada Cement Company
Carré Phillips, Montréal
Bureaux de vente :
Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

Canada Cement Company, Limited
3004, Bâtisse Canada Cement Company, Montréal
Veuillez m'envoyer gratis votre livre...
Nom...
Adresse...



EN ROUMANIE, pays qui achète du blé au Canada. Cette gravure représente un cortège funèbre en ce lointain pays. Le prêtre, assis dans la première "charrette", tient le St-Sacrement dans ses mains. A sa suite viennent les parents, portant les insignes de la passion du Sauveur et des bannières.